USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

PROJET CROISSANCE ECONOMIQUE

IDRISSA WADE ET OUMAR SAMBA NDIAYE

RAPPORT DE L'ETUDE SUR LA STRUCTURE DES MARCHES ET FACTEURS DE COMPETITIVITE DU MAÏS IMPORTE

DATE
This report is made possible by the support of the American People through the United States Agency for International Development (USAID). It was prepared by International Resources Group (IRG).

Sommaire

1. Résumé analytique 4

2. Méthodologie 5

2.1. Rappel Objectif et principales activités du mandat 5

2.1.1. Détermination de la structuration des acteurs de la commercialisation du maïs d'importation et l'analyse des caractéristiques de la demande 5

2.1.2. Analyse des stratégies des acteurs 5

2.1.3. Analyse des performances 6

2.2. Informations à capitaliser sur la commercialisation du maïs d'importation 6

2.3. Démarche adoptée 6

3. Le marche international du maïs 8

3.1. La production mondiale 8

3.2. Les échanges commerciaux mondiaux 10

4. La distribution du maïs importe au Sénégal 15

4.1. L'offre en maïs importe 15

4.2. Le système de distribution du maïs importe 19

4.2.1. L'analyse fonctionnelle 19

4.2.1.1. Les acteurs directs 19

4.2.1.2. Les acteurs indirects 22

4.2.2. L'analyse structurelle 23

4.2.3. Les stratégies d'acteurs 24

4.3. La formation du prix du maïs importé 26

5. Annexes 30

Liste des tableaux

Tableau 1: Liste des acteurs et institutions à contacter 7
Tableau 2: Sources d'information par nature de données 8
Tableau 3: Relation entre sociétés de négoce international et les grossistes ou les industriels importateurs de maïs au Sénégal 21
Tableau 4: Matrice des flux du maïs importé 23
Tableau 5: Compte d'exploitation du grossiste importateur 27
Tableau 6: Compte d'exploitation du grossiste distributeur 27
Tableau 7: Compte d'exploitation du demi-grossiste 27
Tableau 8: Compte d'exploitation du détaillant 28

Listes des figures

Figure 1: Répartition de la production du maïs (moyenne de 1998 à 2008) 10
Figure 2: Évolution des quantités de maïs exportés par les principaux pays de 1998 à 2007 en tonnes 11
Figure 3: Évolution de l'exportation et de l'importation de maïs en Chine de 1998 à 2007 12
Figure 4: Principaux pays exportateurs de maïs (moyenne de 1998 à 2007) en millions de tonnes 14
Figure 5: Principaux pays importateurs de maïs (moyenne de 1998 à 2007) en millions de tonnes 14
Figure 6: Évolution du prix du maïs argentin Argentina up River f.o.b et de celui États-Unis US No 2 f.o.b rendu Golf du Mexique en dollars américains de 2000 à 2010 15
Figure 7: Évolution de l'importation du maïs de 1961 à 2007 17
Figure 8: Répartition des importations de maïs (moyenne de 2000 à 2009) 17
Figure 9: Évolution des importations du maïs au Sénégal selon les origines de 2000 à 2009 18
Figure 10: Évolution de la production et de l'importation de maïs au Sénégal de 1961 à 2007 en tonnes 19
Figure 11: Circuits de distribution du maïs importé 23
Figure 12: Évolution des prix de maïs local et importé à Dakar (moyenne de janvier 2007 à février 2010) 28
Figure 13: Évolution des prix de maïs local et importé à Diourbel (moyenne de janvier 2007 à février 2010) 28
Figure 14: Évolution des prix de maïs local et importé à Thiès (moyenne de janvier 2007 à février 2010) 28
Figure 15: Évolution des prix de maïs local et importé à Saint Louis (moyenne de janvier 2007 à février 2010) 28

1. RESUME ANALYTIQUE

Deuxième céréale la plus produite au Sénégal, le maïs a vu sa production triplée entre 1990 et 2008 en passant de 133 147 tonnes à 453 678 tonnes (FAOSTAT, 2010). Malgré cette forte croissance, la production locale n'arrive pas à satisfaire les besoins de consommation humaine, avicole et industrielle d'où le recours à l'importation. Le Sénégal est le dixième pays importateur de maïs en Afrique avec des importations s'élevant à 109 224 tonnes en 2009, soit plus de 12 milliards 230 millions de francs CFA (ANSD, 2010). Il ressort de notre étude que les importations passent par deux circuits distincts. Le premier circuit concerne les industriels importateurs qui utilisent le maïs dans leur processus de fabrication de produits pour une alimentation humaine et/ou animale. Leurs importations représentent 42% du maïs importé au Sénégal. Ils importent du maïs jaune de grade 2 de type corné ou corné denté répondant aux exigences des industriels : i) une dureté élevée des grains pour obtenir de bons rendements en semoule, ii) un faible taux de brisure et de grains fissurés, iii) des grains de taille et de forme identique afin de faciliter le réglage des machines, iv) un bon état sanitaire des grains avec des niveaux de toxines le plus bas possible et v) une absence de pierres pouvant endommager les machines.

Le deuxième circuit concerne les grossistes importateurs qui alimentent les marchés domestiques urbains et ruraux via les grossistes distributeurs, les demi-grossistes et les détaillants. Afin de faciliter l'écoulement, ces opérateurs privés ont adopté un système pyramidal avec au sommet de la pyramide les grossistes importateurs au nombre de quatre qui détiennent le monopole de l'importation et de la distribution. Ces grossistes sont en relation avec des grossistes distributeurs qui eux le sont avec les demi-grossistes et les détaillants. Si jusqu'au début des années 90, le maïs importé n'était principalement présent qu'au niveau des marchés de Dakar et Thiès. Au début des années 2000, il est présent dans presque tous les marchés urbains et ruraux. L'analyse de la fixation des prix nous donne une marge égale à 10, 06 F CFA/kg pour le grossiste importateur, à 9,5 F CFA/kg pour les grossistes distributeurs, à 5,5 F CFA/kg pour les demi-grossistes et à 6,5 F CFA/kg pour les détaillants. Du fait de la préférence des consommateurs pour le maïs local, les commerçants ont utilisé une stratégie d'alignement des prix du maïs importé sur ceux du maïs local. Dans un tel contexte, le maïs importé ne vient pas concurrencer le maïs local mais vient en complément pour faire face à une baisse de la production des céréales locales. Le maïs pouvant se substituer au mil et/ou au sorgho pour certains ménages.

Au terme de l'étude nous pouvons retenir que du fait de la faiblesse de l'offre locale en maïs pour satisfaire une demande de plus en plus forte l'importation s'avère nécessaire. Un enjeu majeur est l'augmentation de la productivité du maïs local pour gagner des parts de marché sur le maïs importé. Ce qui signifie produire en quantité suffisante et en qualité. Les plus gros progrès en matière de rendement reposent sur le développement des hybrides. Ces derniers se définissent par une très grande vigueur, due à l'effet d'hétérosis et par une grande homogénéité morphologique, ce qui facilite la mécanisation de la culture. Cependant, l'arrivée d'hybride rend l'agriculteur dépendant du fournisseur de semences, les grains récoltés ne pouvant plus être semés à cause de la disjonction des caractères à la seconde génération. D'où la nécessité d'une bonne organisation aussi en amont qu'en aval pour permettre un bon développement de la chaîne de valeur maïs local. Une étude complémentaire devrait être faite pour mieux décliner ses possibilités de gains.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. RAPPEL OBJECTIF ET PRINCIPALES ACTIVITES DU MANDAT

L'objectif du mandat était de caractériser la structure, le fonctionnement et les performances des marchés d'importation du maïs. Les services à fournir par les consultants s'articulaient autour de trois (3) activités principales.

2.1.1. DETERMINATION DE LA STRUCTURATION DES ACTEURS DE LA COMMERCIALISATION DU MAÏS D'IMPORTATION ET L'ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

Il était demandé aux consultants d'identifier les différents acteurs intervenants dans la commercialisation du maïs d'importation et leur structuration en vue de satisfaire la demande du marché. Une analyse de cette demande devrait être faite afin de préciser la qualité et les quantités demandées selon les segments de marché. Cette étude devait ainsi permettre l'identification des principaux liens amont-aval entre les différents acteurs régissant les flux physiques des produits, les flux financiers et les flux d'information dans les principaux circuits de commercialisation de ce type de maïs sur le territoire national.

2.1.2. ANALYSE DES STRATEGIES DES ACTEURS

Les consultants devaient faire ressortir les différentes stratégies adoptées par les acteurs amont-aval de la commercialisation du maïs d'importation afin de se positionner sur le marché national. C'est ainsi que pour les importateurs et les industriels, leurs stratégies d'approvisionnement devaient être identifiées grâce à une meilleure connaissance des circuits et des transactions entre les acteurs. De même leurs stratégies de positionnement sur les marchés domestiques, les types de marchés ciblés et les circuits de distribution devaient être précisées. Ceci permettrait d'identifier les facteurs déterminants dans le choix des marchés d'approvisionnement et des circuits de distribution.

2.1.3. ANALYSE DES PERFORMANCES

En vue d'analyser les performances, les consultants devaient déterminer les prix de cession et la structuration des coûts d'approvisionnement et de commercialisation à chaque stade des circuits. Ils devaient aussi identifier les avantages compétitifs des différents marchés d'approvisionnement.

2.2. INFORMATIONS A CAPITALISER SUR LA COMMERCIALISATION DU MAÏS D'IMPORTATION

De part l'objectif visé, les informations recherchées sont les suivantes :

- les acteurs et le fonctionnement de la commercialisation du maïs d'importation correspondant aux marchés identifiés (identification et estimation du nombre des acteurs, des flux-volumes, mécanismes de formation ou mode de fixation des prix, répartition de la valeur ajoutée ou des marges entre les acteurs, types de relations entre les acteurs...) ;
- les informations relatives aux dispositifs régissant l'importation et le commerce du maïs : règlements, normes, dispositifs juridiques et fiscalité
- les différents segments de marchés (alimentation humaine, animale, autres usages): identification, caractérisation et potentiels des différents marchés (localisation, caractéristiques demandées des produits, volume, prix,...) ;
- les performances économiques des acteurs et les systèmes et capacités de commercialisation.

Afin de recueillir ces données la démarche suivante est proposée.

2.3. DEMARCHE ADOPTEE

Pour cette étude, un travail d'analyse bibliographique a été effectué afin de valoriser les connaissances déjà établies. Les rapports d'étude et d'autres ressources bibliographiques et les statistiques obtenus au niveau de la Direction du commerce, des Douanes, de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, de l'Agence de Régulation des Marchés, des bases de données internationales de la FAO, de la Banque Mondiale, de COMTRADE et de TRADEMAP ont été recueillis. Les entretiens ont permis de compléter ces données secondaires. Par la suite, des entretiens et des enquêtes ont été menés auprès des acteurs directs et indirects de la commercialisation et de la transformation. Des visites de terrain ont

été effectuées au niveau des marchés de Dakar mais également au niveau des régions de Thiès, Diourbel, Touba et Saint Louis. Ce choix se justifie par le fait que l'essentiel des entreprises impliquées dans le commerce et la transformation du maïs et des produits dérivés y sont localisés. Ainsi les acteurs et institutions suivantes ont été approchés (cf. Tableau 1)

Tableau 1: Liste des acteurs et institutions à contacter

Services techniques et institutions étatiques	Industriels importateurs	Associations professionnelles	Entreprises de transformation	Importateurs grossistes	Demi-grossistes et détaillants
DPV	SOENA	les Associations de producteurs de maïs	Complexe avicole de Mbao	Bocar Samba Dièye	bana-banas
DCI	SENTENAC	UNIA	AVISEN	Grossistes	Détaillants
DOUANE	NMA	UNAFA	AVIPRO	CCMN	
Direction de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles	SEDIMA	FAFA	Grandes fermes (Ferme de Baba Diaw)		
DAPS	Grand Moulins de Dakar				
ANDS	SAFCOM				
CSA	CIC				
ITA					
SODEFITEX					

Le Tableau 2 nous donne, par nature de données, les sources d'informations en adéquations avec les objectifs du travail.

Tableau 2: Sources d'information par nature de données

Informations	Sources
prix d'achat, prix de vente	Statistiques des douanes
	ANSD
	ARM
	Enquêtes auprès des opérateurs
	FAO, Banque Mondiale,
	COMTRADE
Coûts des opérations de commercialisation et/ou de transformation (manutention, transport, pertes, emballages, équipement, aires de stockage, produits de traitement,…)	Enquêtes auprès des opérateurs
	Rapport d'étude
Importations, exportations	services statistiques de la Douane
	ARM
	ANSD
	Organisations professionnelles et entreprises
	FAO, Banque Mondiale,
	COMTRADE, TRADEMAP
Coûts du crédit	Enquêtes auprès des opérateurs
	système bancaire
Dispositifs régissant l'importation et le commerce du maïs (règlements, normes, dispositifs juridiques et fiscalité)	ANR, Douanes
	ARM
Taxes, subventions	Enquêtes auprès des opérateurs
	Rapport d'étude
	ARM
	Douane
Quantité et qualité de maïs selon les marchés ou la demande des industries	Enquêtes auprès des opérateurs

Des entretiens et enquêtes menés et de la revue bibliographique, nous tirons les résultats ci-dessous.

3. LE MARCHE INTERNATIONAL DU MAÏS

3.1. LA PRODUCTION MONDIALE

D'une importance cruciale pour l'alimentation directe ou indirecte de l'homme, le maïs a vu sa production mondiale dépasser la barre des 800 Mt. En effet en 2008, elle s'élevait à

822 712 527 tonnes (FAOSTAT, 2010). L'analyse de la répartition moyenne de la production du maïs de 1998 à 2008 (Figure 1) montre qu'avec plus de 39% de cette production, les États-Unis se placent au premier rang des pays producteurs. Ils sont suivis de la Chine qui fournit 19% de cette production.

Depuis les années 90, la production des pays industrialisés tend à stagner alors que, les pays en développement, notamment ceux d'Asie, ont enregistré une progression rapide de leur production. L'Indonésie et les Philippines par exemple connaissent une croissance annuelle de leur production supérieure à 4% (Mémento de l'Agronome, 2002). La France est le premier producteur européen avec une production représentant plus de 2% de la production mondiale.

En Amérique latine, la tendance est également à la croissance. Le Brésil, 6% de la production mondiale, y est le premier producteur suivi du Mexique et de l'Argentine (3% de la production mondiale). Concernant l'Afrique, sa production représente à peine 6% de la production mondiale avec plus de 53 millions de tonnes en 2008 (FAOSTAT, 2010). L'Afrique du Sud est le premier producteur de maïs en Afrique avec près de 11,6 millions de tonnes de maïs produites en 2008. L'Afrique de l'Ouest a produit 14 millions de tonnes de maïs en 2008, soit 26% de la production africaine. Le Nigéria y est le premier pays producteur avec 7 525 000 tonnes de maïs produites en 2008, soit 54% de la production en Afrique de l'Ouest. Il est suivi du Ghana, du Bénin et du Burkina Faso avec respectivement 1 100 000 tonnes, 1 030 470 tonnes et 1 013 634 tonnes de maïs. Le Sénégal est le dixième producteur d'Afrique de l'Ouest pour une production estimée à 453 678 tonnes de maïs en 2008 (FAOSTAT, 2010).

Figure 1: Répartition de la production du maïs (moyenne de 1998 à 2008)

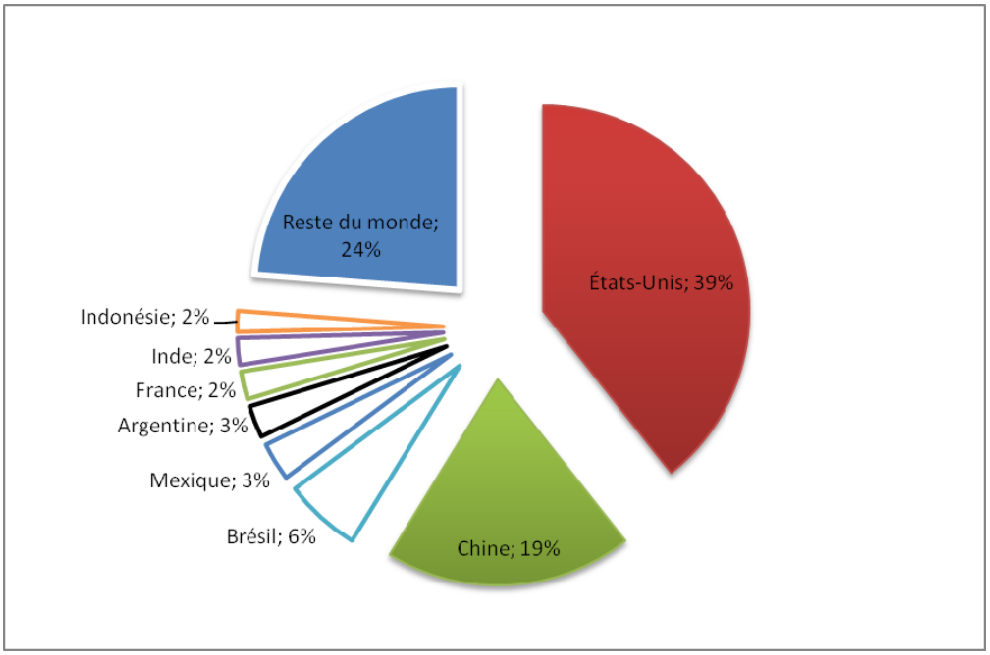

Sources des données : FAOSTAT, 2010

3.2. LES ECHANGES COMMERCIAUX MONDIAUX

Avec plus de 109 millions de tonnes exportés en 2007 (FAOSTAT, 2010), le marché international du maïs est le deuxième des marchés des grandes céréales après celui du blé et devant celui du riz. Près de 90% de cette exportation est effectué par 6 pays : Les États-Unis, l'Argentine, la Chine, la France, le Brésil et la Hongrie (cf. Figure 4). Leur exportation varie d'une année à l'autre (Figure 2).

Figure 2: Évolution des quantités de maïs exportés par les principaux pays de 1998 à 2007 en tonnes

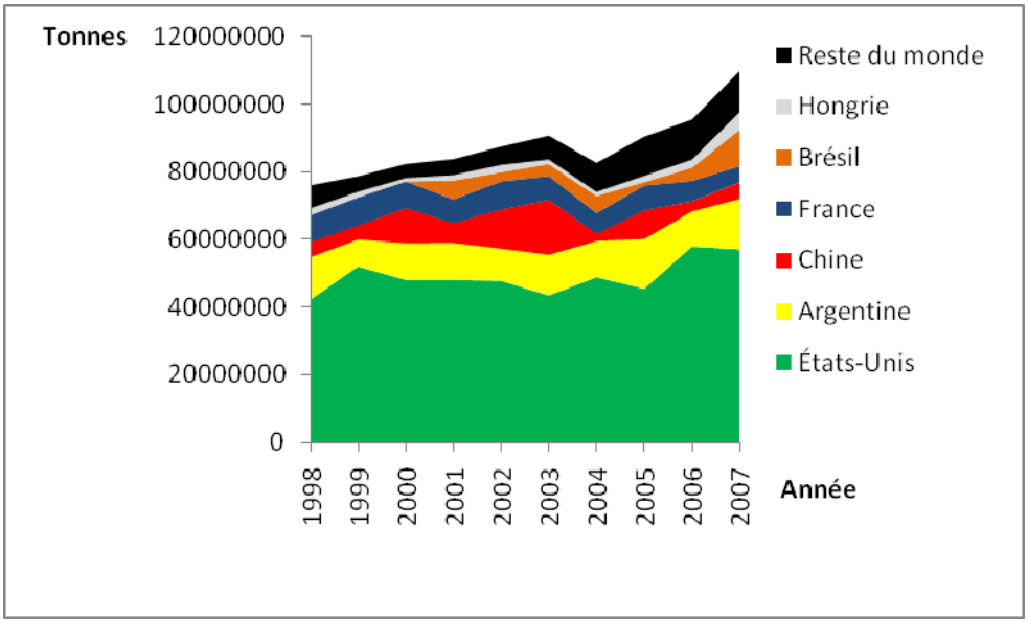

Source des données : Faostat, 2010.

Les États-Unis dominent le commerce mondial du maïs ayant effectué plus de 55% des exportations mondiales moyennes entre 1998 et 2007 (FAOSTAT, 2010). Ces exportations ne représentent à peine que 18% de leurs productions, ce qui signifie que les prix du maïs sont en grande partie déterminés par la relation entre l'offre et la demande interne en maïs aux États-Unis. Les prix à l'exportation s'ajustent donc sur les prix du maïs aux États-Unis. Le commerce et les prix mondiaux du maïs sont ainsi fonction de la nature du climat dans la « corn belt » des États-Unis.

L'Argentine est le deuxième pays exportateur avec plus de 13% des exportations mondiales. Sa position géographique, hémisphère sud, permet aux agriculteurs argentins de décider de la taille des superficies à emblaver en maïs en connaissant déjà celles emblavées aux États-Unis. Ceci leurs permet de mieux s'ajuster par rapport à la demande du marché international, ce qui explique le lien fort entre le prix du maïs d'importation dans ces deux pays (cf. Figure 6).

La Chine est une source d'incertitude importante dans les échanges mondiaux du maïs. En effet, elle peut être tantôt pays exportateur pouvant même se classer en deuxième position comme en 2002, tantôt pays importateur de quantité considérable de maïs, en moyenne près de 5 Mt entre 1998 et 2007 (Figure 3). Les exportations de maïs sont en grande partie fonction des subventions d'exportation accordées par le gouvernement chinois et des dégrèvements fiscaux. Cela est dû au fait que les prix du maïs en Chine sont, la plupart du temps, plus élevés

que ceux sur le marché mondial outre le coût élevé pour le gouvernement du maintien d'un stock de sécurité de grande taille. De ce fait, la politique d'exportation n'est pas uniquement fonction de la production du pays, ce qui rend le commerce du maïs d'exportation en Chine difficile à prévoir. La Chine approvisionne principalement la République de Corée, l'Iran et l'Arabie Saoudite.

Figure 3: Évolution de l'exportation et de l'importation de maïs en Chine de 1998 à 2007

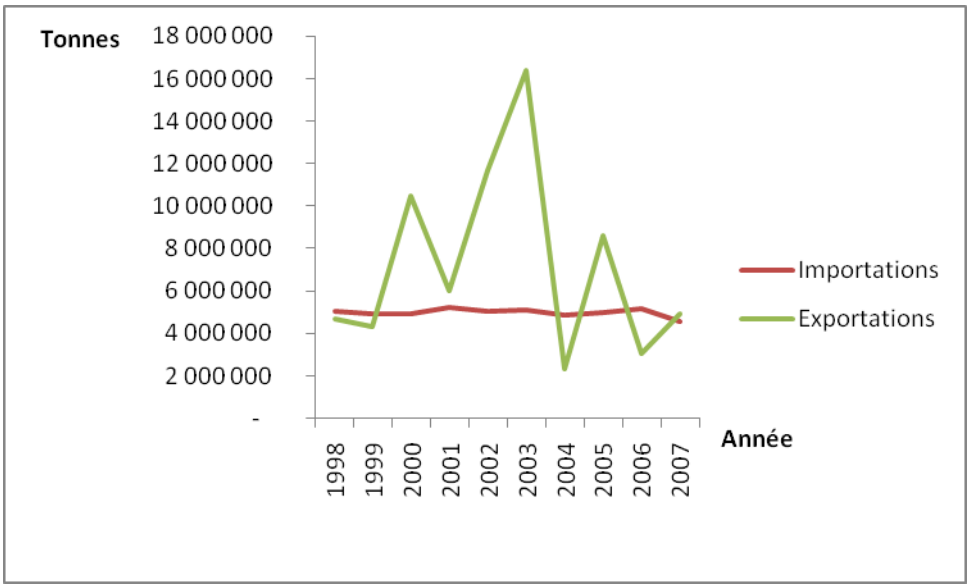

Sources des données : Faostat, 2010.

En Europe, avec la politique agricole commune qui limite les importations de céréales hors Union européenne (UE), l'élargissement de l'UE à certains pays dont la Hongrie qui assure 2% des exportations mondiales montre que l'UE est devenue presque autosuffisante en maïs notamment grâce à la France (8% des exportations mondiales).

Dans les pays de l'ex-Union Soviétique, les réformes politiques à la fin des années 80 ont mené à une liquidation des troupeaux de bétail et à une baisse des importations de maïs en Europe de l'Est et en Russie.

D'autres pays, comme le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Ukraine et la Roumanie, ont fait des exportations significatives de maïs chaque fois que leurs récoltes ont été bonnes et les prix internationaux attractifs.

Face à une offre très concentrée, les pays importateurs de maïs sont en revanche plus nombreux (cf. Figure 5). L'extrême orient reste le principal pôle d'importation. Le Japon est de loin le plus grand pays importateur de maïs au monde avec plus de 16,5 Mt de maïs importé par an, soit 19% des importations mondiales moyennes sur la période 1998 à 2007. Ceci s'explique par le fait que tout en ne produisant presque pas de céréales secondaires, le

Japon est un pays grand producteur et consommateur de viande. D'où le recours régulier à l'importation pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. La Corée du Sud est le deuxième plus grand importateur du maïs avec plus de 8,5 Mt de maïs importé par an soit 10% des importations mondiales moyennes sur la période 1998 à 2007. Pays produisant une importante quantité de maïs, le Mexique n'en est pas moins un pays importateur du fait d'une demande forte pour l'alimentation animale.

Les pays africains ont commencé à voir leurs importations augmenter dés le début des années 80. Sur une période allant de 1998 à 2007, la quantité moyenne de maïs importée par les pays africains s'élève à près de 10,6 Mt. L'Égypte, l'Algérie et le Maroc sont les principaux pays importateurs.

Concernant les cours mondiaux du maïs (cf. Figure 6), si jusqu'en 2005 ils ont été relativement stables, en début 2006 un démarrage de la hausse des cours a été noté. C'est ainsi qu'au 4ème trimestre 2006 les prix à l'exportation du maïs en provenance des États-Unis ont augmenté de 66 % (Commission européenne, 2007). Cinq facteurs ont été avancés afin d'expliquer ce phénomène (Guyomard, 2008) : les conditions climatiques défavorables, la faiblesse des stocks mondiaux, la croissance économique mondiale soutenue, la demande de céréales à des fins de production de biocarburants (bioéthanol) et les comportements spéculatifs de détenteurs de capitaux. Les deux premiers facteurs ont eu pour effet de diminuer les quantités disponibles, les deux suivants ont augmenté la demande et le dernier a contribué à amplifier le mouvement à la hausse des cours mondiaux de céréales. Si l'offre ne suit pas, la tendance à la hausse de la demande entrainera une augmentation des cours.

Figure 4: Principaux pays exportateurs de maïs (moyenne de 1998 à 2007) en millions de tonnes

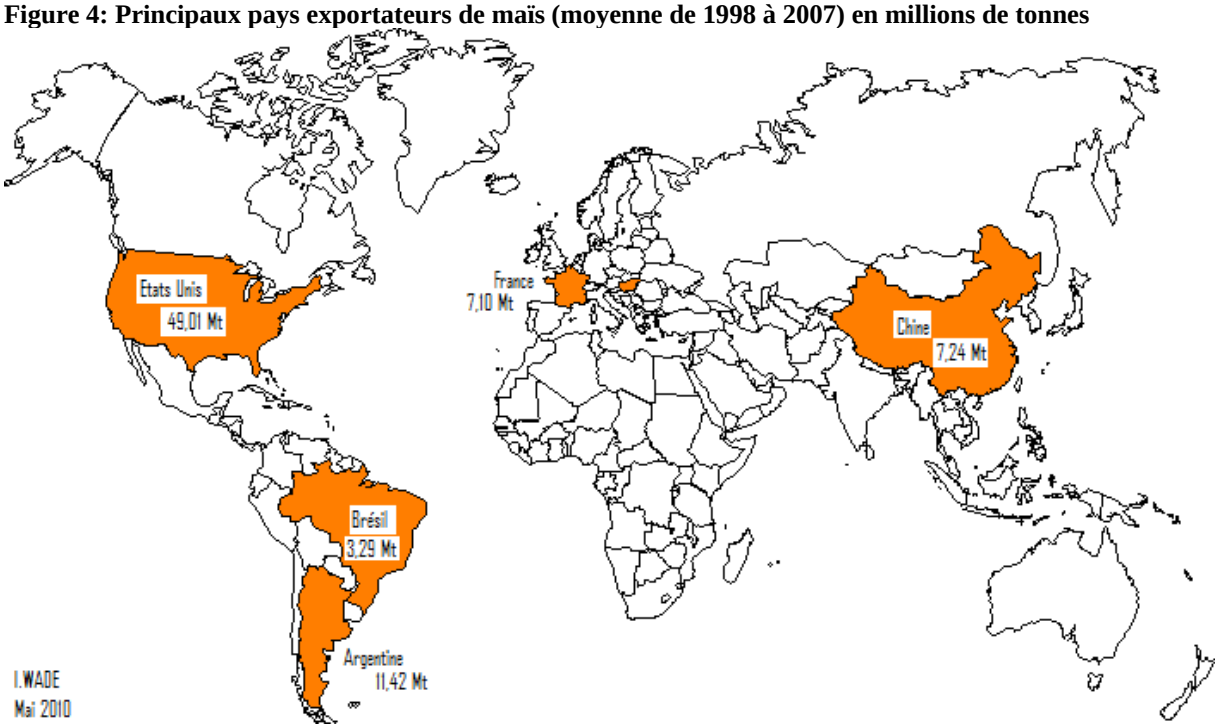

Sources des données : FAOSTAT, 2010

Figure 5: Principaux pays importateurs de maïs (moyenne de 1998 à 2007) en millions de tonnes

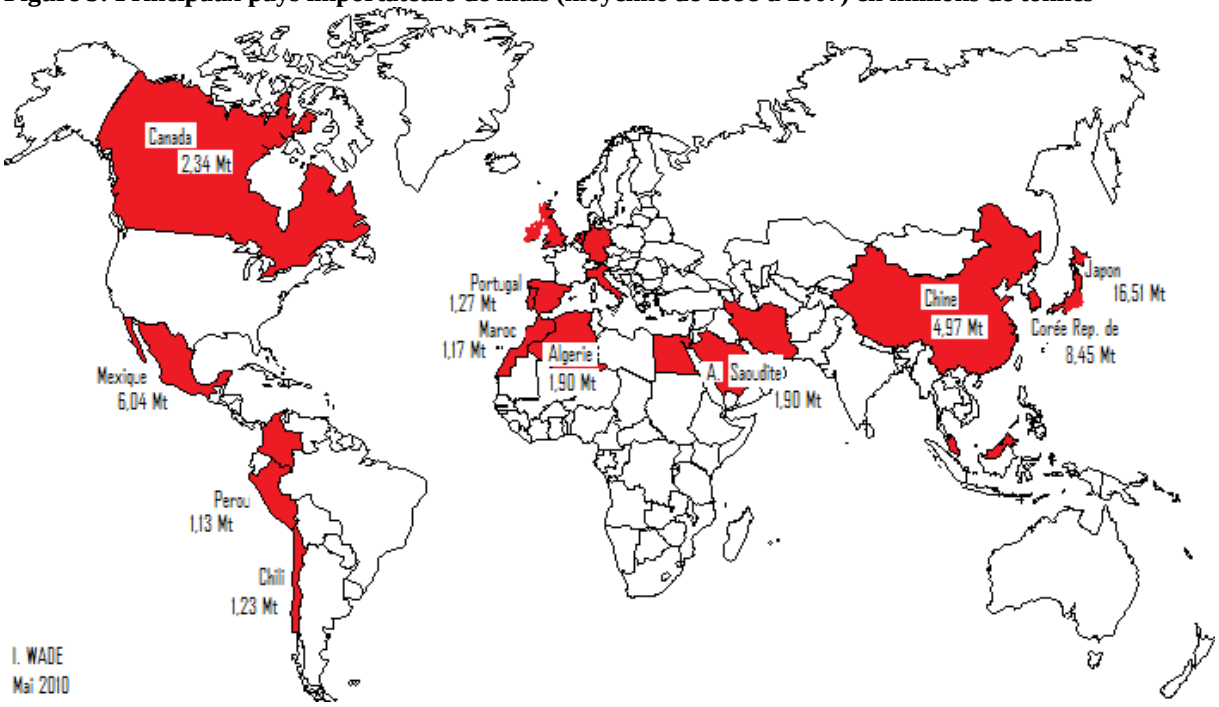

Sources des données : FAOSTAT, 2010

Figure 6: Évolution du prix du maïs argentin Argentina up River f.o.b et de celui États-Unis US No 2 f.o.b rendu Golf du Mexique en dollars américains de 2000 à 2010

Sources des données : FAOSTAT, 2010 d'après les données statistiques de l'International Grain Council pour le maïs Argentina Up River et de l'USDA pour le maïs US No 2 Yellow

4. LA DISTRIBUTION DU MAÏS IMPORTE AU SENEGAL

4.1. L'OFFRE EN MAÏS IMPORTE

Le Sénégal est le dixième pays importateur de maïs en Afrique avec des importations s'élevant à 109 224 tonnes en 2009, soit plus de 12 milliards 230 millions de francs CFA (ANSD, 2010). Ces importations, variables d'une année à une autre, connaissent une tendance à la hausse depuis les années 90 (cf. Figure 7). Ceci est dû principalement à l'expansion du marché de l'alimentation animale, notamment avicole. En effet, l'aviculture semi-industrielle sénégalaise a connu une véritable révolution depuis la fin des années 80. Les effectifs des élevages périurbains ont connue une évolution fulgurante en passant de 1 millions de sujets en 1987 à près de 15 millions de sujets en 2007 (Duteurtre et al., 2008). Le secteur a ainsi attiré un grand nombre d'investisseurs privés qui se sont engagés dans la production de poussins et

d'aliments à grande échelle. Le maïs est la céréale de choix pour l'alimentation des volailles du fait de sa valeur énergétique, la plus élevée des céréales, de sa régularité[1], de sa richesse en pigments xanthophylles et en acide linoléique. Selon le rapport du Centre National de l'Aviculture (CNA) du Sénégal, le maïs représente 60% du besoin global en matières premières pour l'alimentation des volailles (CNA, 2007). La production du maïs local n'étant pas suffisante pour satisfaire la demande toujours croissante du marché local en maïs, les importations ont toujours été nécessaires pour combler le gap malgré la hausse de la production locale ces cinq dernières années (Figure 10).

Le maïs importé provient essentiellement d'Amérique latine (cf. Figure 8). Quatre pays (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay) ont assuré 86% des importations en maïs du Sénégal en moyenne sur la période allant de 2000 à 2009. L'Argentine est le premier pays fournisseur avec plus de 53% des quantités de maïs importés en moyenne sur la période allant de 2000 à 2009. Elle est suivie par l'Uruguay et le Brésil avec respectivement 21% et 10% des importations sénégalaises provenant de ces pays. Les États-Unis sont le quatrième pays fournisseur avec 6% des quantités de maïs importés. Même si les parts de marché diffèrent d'une année à l'autre (Figure 9), les pays d'Amérique latine, du fait de leur situation géographique, ont l'avantage d'avoir une période de production décalée par rapport à celle du Sénégal et de mieux s'ajuster par rapport au marché mondial notamment concernant les prix.

[1] Sa valeur énergétique par rapport à la matière sèche varie peu d'une année à l'autre.

Figure 7: Évolution de l'importation du maïs de 1961 à 2007

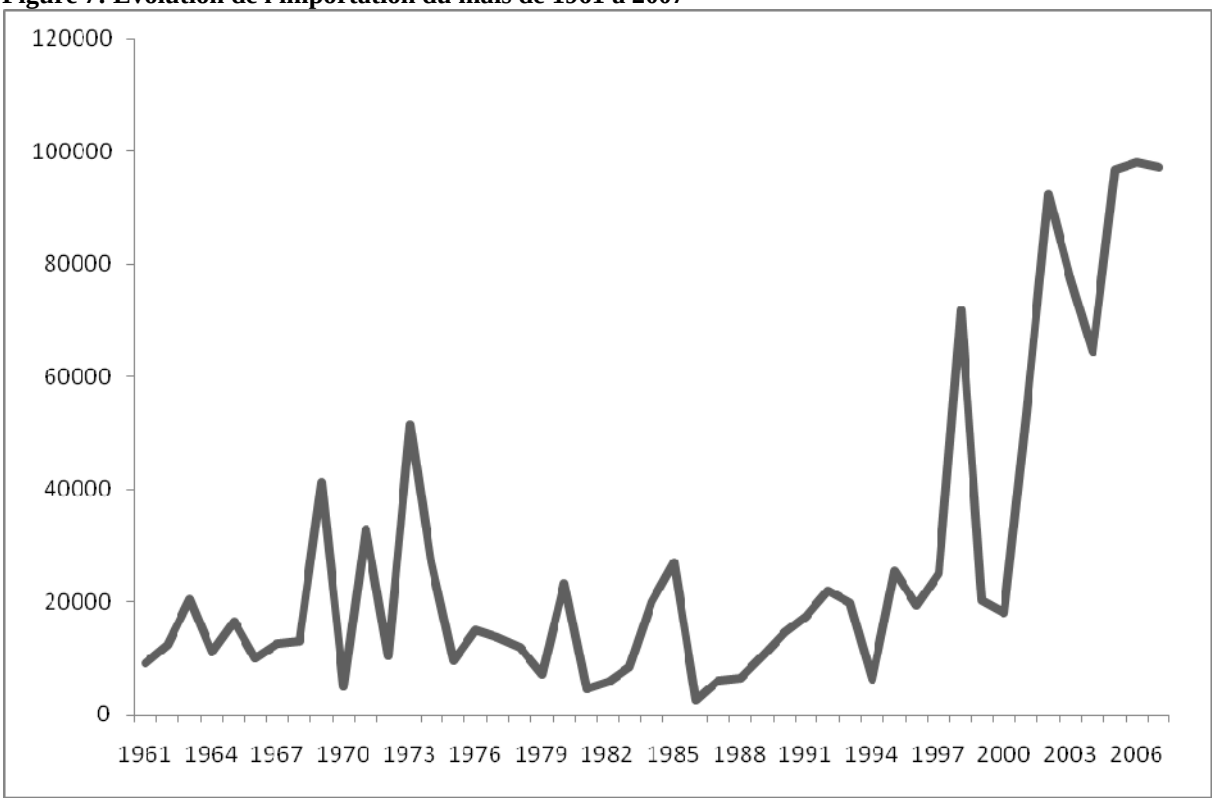

Sources des données : ANSD, 2010 et FAOSTAT, 2010

Figure 8: Répartition des importations de maïs (moyenne de 2000 à 2009)

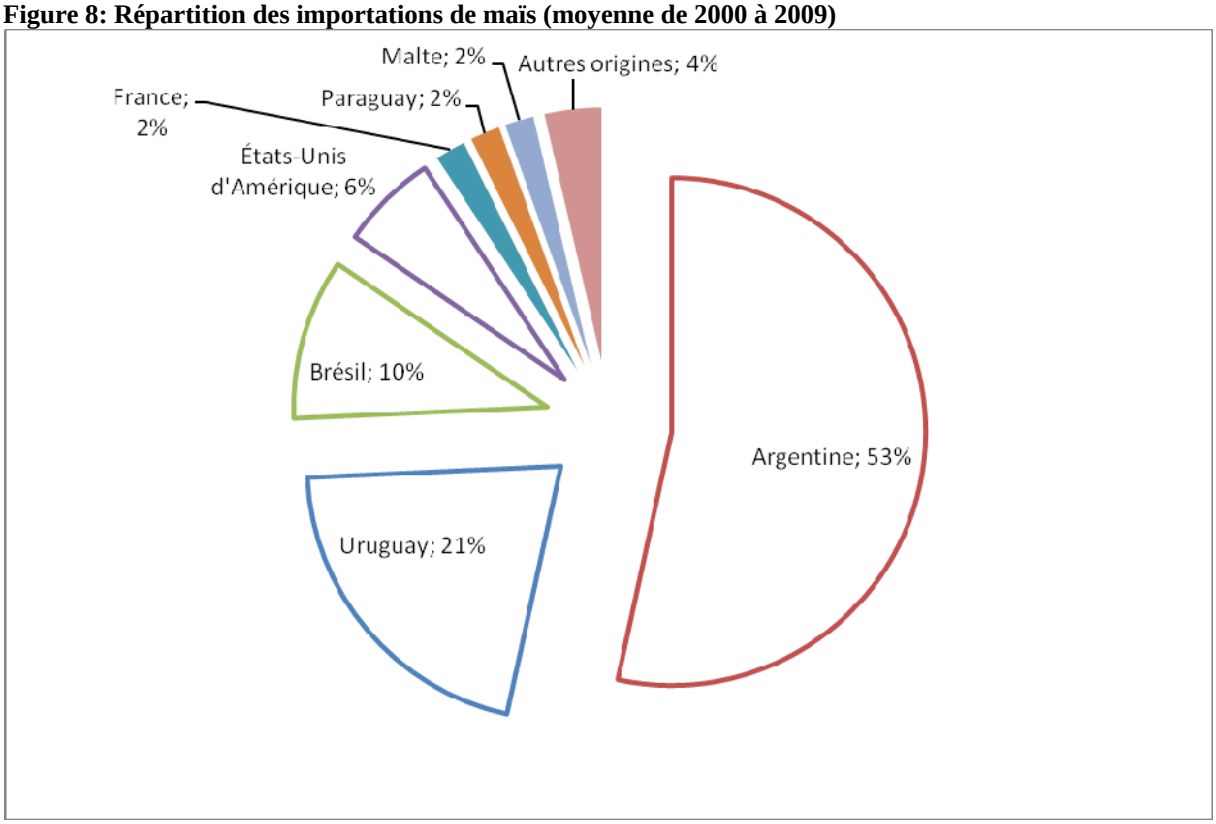

Sources des données : ANSD, 2010 et FAOSTAT, 2010

Figure 9: Évolution des importations du maïs au Sénégal selon les origines de 2000 à 2009

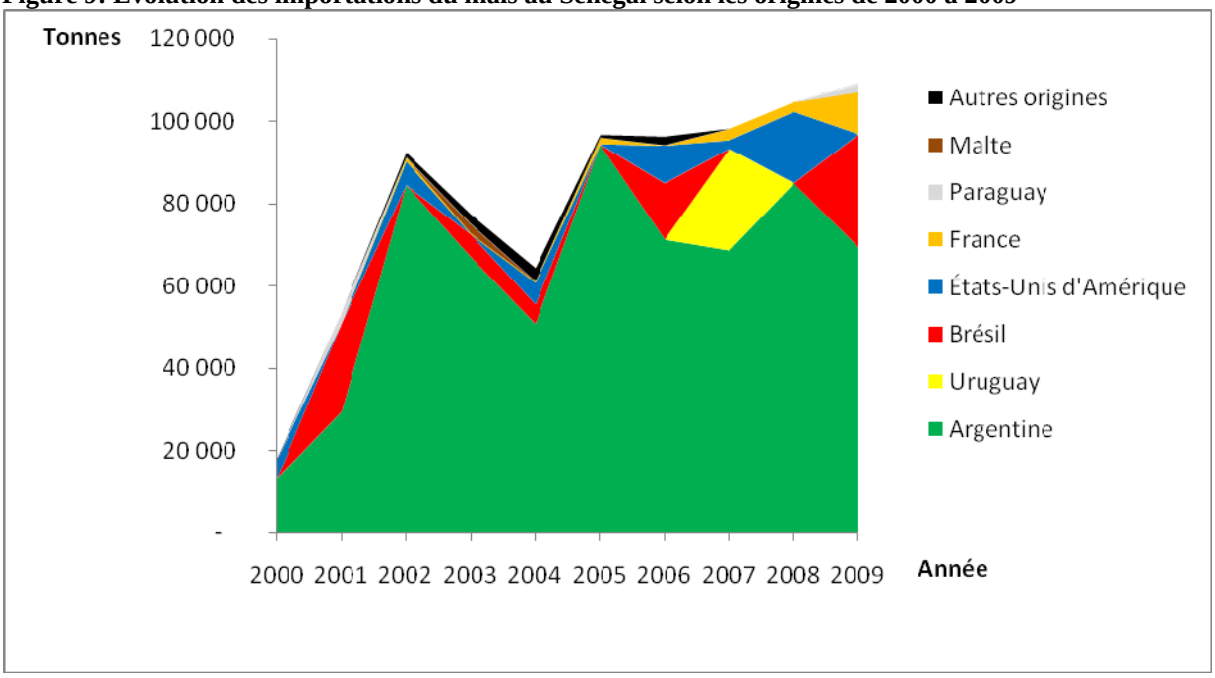

Sources des données : ANSD, 2010 et FAOSTAT, 2010

Le maïs provenant de l'Amérique du Sud est du type maïs jaune de grade 2 présentant les caractéristiques suivantes :

- Humidité comprise entre 13 - 14% ;
- Impuretés < 0,3% ;
- Grains cassés ou abimés < 3% ;
- Poids spécifique > 76 kg/hl ;
- Protéines > 8,5%.

Pour les États-Unis, il s'agit du maïs US No 2 Yellow présentant presque les mêmes caractéristiques que celles mentionnées plus haut. Le Sénégal importe le plus souvent de la France du maïs blanc destiné à l'alimentation animale notamment des poulets blancs.

Il faut signaler qu'au Sénégal aucune norme spécifique n'a été définie pour l'importation du maïs. Cependant, des dispositions juridiques précises concernant les conditions d'importation et la fiscalité y afférant ont été établies (cf. annexe II).

Figure 10: Évolution de la production et de l'importation de maïs au Sénégal de 1961 à 2007 en tonnes

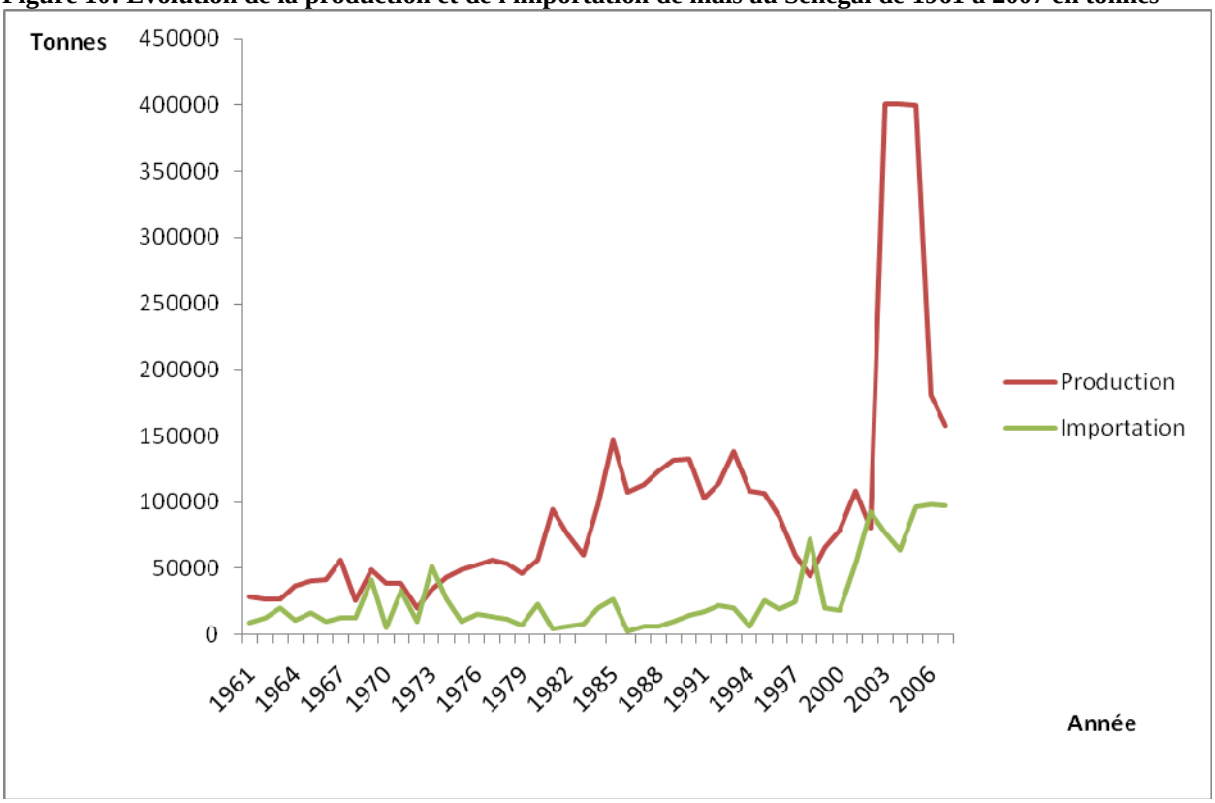

Sources des données : ANSD, 2010 et FAOSTAT, 2010

4.2. LE SYSTEME DE DISTRIBUTION DU MAÏS IMPORTE

4.2.1. L'ANALYSE FONCTIONNELLE

Dans les circuits de distribution du maïs importé différents acteurs directs et indirects peuvent être identifiés.

4.2.1.1. LES ACTEURS DIRECTS

Sont considérés comme acteurs directs ceux qui interviennent dans le processus d'acheminement du maïs importé vers sa destination finale (alimentation humaine ou animale) et qui, au moins à un stade donnée, en sont propriétaires. Neuf acteurs directs ont été identifiés.

4.2.1.1.1. LES SOCIETES DE NEGOCE INTERNATIONAL

Les sociétés de négoce international sont des sociétés qui interviennent sur les marchés internationaux en achetant et en vendant des matières premières dans les meilleures conditions dans l'optique de dégager une marge. Elles sont des prestataires de service qui

agissent en propre et interviennent en leurs noms. Elles se placent toujours entre une offre et une demande qu'elles ne contrôlent pas. Les sociétés de négoce international achètent les marchandises et les vendent soit à un acheteur soit comme grossiste en ayant une structure de vente locale. Elles négocient à destination avec les acheteurs la quantité, le prix, les conditions de paiement et closent l'accord.

Pour l'importation du maïs au Sénégal, cinq sociétés de négoce international interviennent :

- AGROCEAN SA - société de droit Suisse qui a son siège à Nyon ;
- NIDERA – société néerlandaise basée à Rotterdam ;
- Cereal Investments Company (CIC) SA – société qui a son siège à Genève et qui a des succursales en Afrique notamment au Sénégal ;
- VOEST ALPINE– société autrichienne basée à Linz et qui a changé de nom en 2007 pour devenir VA Intertrading AG ;
- LouisDreyfus SA – société ayant son siège à Paris mais la branche « commodities » est basée à Genève ;

4.2.1.1.2. LES GROSSITES IMPORTATEURS

Les importateurs approvisionnent le marché sénégalais en maïs importé en contactant les sociétés de négoce international. Ce segment est caractérisé par une situation de monopole et de concentration de marché au profit de quatre sociétés de négoce :

- Société Africaine de Commerce (SAFCOM) près de 50 000 tonnes de maïs importé par an ;
- Comptoir Commercial Mandiaye N'Diaye (CCMN) qui importe 15 000 à 20 000 tonnes par an ;
- Compagnie d'Investissements Céréaliers (C.I.C.) Sénégal, succursale de CIC SA, importe 5 000 à 10 000 tonnes par an ;
- COMTRADE importe 8 000 à 10 000 tonnes par an de maïs.

4.2.1.1.3. LES INDUSTRIELS IMPORTATEURS

Il s'agit ici de sociétés industrielles utilisant le maïs comme input dans leurs productions et qui ont besoin de quantité importante et qui s'approvisionnent sur le marché international du fait de la régularité de l'approvisionnement et de la qualité. Trois principales sociétés peuvent être identifiées :

- La Sénégalaise de distribution de matériels avicole (SEDIMA) qui importe environs 30 000 tonnes de maïs par an, entièrement transformées ;
- Les Moulins Sentenac SA qui utilisent 15 000 à 20 000 tonnes de maïs importé par an ;
- Le Groupe Nouvelle Minoterie Africaine Sanders qui achète chaque année environs 15 000 tonnes de maïs importé mais qui en revend entre 3 000 à 4 000 tonnes par an.

Ces industriels importateurs ainsi que les grossistes importateurs s'approvisionnent sur le marché international via les sociétés de négoce international (Tableau 3).

Tableau 3: Relation entre sociétés de négoce international et les grossistes ou les industriels importateurs de maïs au Sénégal

Société de négoce international	Grossistes ou industriels importateurs
AGROCEAN SA	SAFCOM, SEDIMA, SENTENAC, et Bocar Samba Dièye jusqu'en 2008
NIDERA	SAFCOM
CIC SA - Genève	CIC / Sénégal
VOEST ALPINE	Compagnie Commerciale Mandiaye NDiaye (CCMN)
LOUISDREYFUS SA	COMTRADE

Source : Nos enquêtes

4.2.1.1.4. LES COMMERÇANTS GROSSISTES DISTRIBUTEURS, LES COMMERÇANTS DEMI-GROSSISTES ET LES COMMERÇANTS DETAILLANTS

Les commerçants grossistes distributeurs comme leur nom l'indique s'occupent de la distribution du maïs importé par les grossistes importateurs et les industriels importateurs et revendeurs. L'unité de commercialisation est la tonne. Les demi-grossistes s'approvisionnent auprès des grossistes distributeurs et vendent par sac. En fin, il y a les détaillants qui eux vendent par kilogramme. Ces différents types d'acteurs sont localisés aussi bien au niveau de Dakar que des autres centres urbains au niveau de tous les marchés du pays.

4.2.1.1.5. LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION

Par petites entreprises de transformation, nous entendons les groupements d'intérêt économique qui achètent le maïs pour le transformer en pop corn vendu dans des sachets en plastique ou le mélanger avec le mil pour faire du couscous et le vendre et les structures (Boulangerie, Biscuiterie) qui l'incorporent dans leur processus de fabrication. Des

entreprises de transformation comme « La vivrière », « FreeWorkService » et l'Association des professionnelles pour la valorisation des produits locaux (APROVAL) incorporent aussi bien le maïs local que l'importé dans leur processus de fabrication de farine de maïs (farine infantile, farine de panification, etc.) et la brisure de maïs pour la bouillie.

4.2.1.1.6. LES ELEVEURS ET LES FERMES

Outre les provendiers (SEDIMA et SENTENAC), d'autres structures (Complexe avicole de Mbao, AVISEN…), des fermes et quelques éleveurs s'approvisionnent en maïs importé pour fabriquer leur propre alimentation animale.

4.2.1.1.7. LES MENAGES

Les ménages incorporent le maïs dans la préparation du couscous à base de mil ou dans celle de bouillie. L'approvisionnement se fait auprès des détaillants pour de petites quantités.

4.2.1.2. LES ACTEURS INDIRECTS

Les acteurs indirects sont des acteurs qui sont impliqués dans le processus de distribution en venant en appui aux acteurs et en n'entrant pas en possession du produit à un stade donné. Dans les circuits de distribution du maïs importé, quatre acteurs peuvent être identifiés :

- Les tiers détenteurs qui sont les sociétés manutentionnaires (SGS, SDV, SNTT, SOMICOA) qui interviennent dans la relation entre les sociétés de négoce international et les grossistes importateurs ou les industriels importateurs en conservant le maïs importé en attendant le paiement complet de la marchandise par l'importateur ;
- Les Banques qui interviennent dans la relation entre les sociétés de négoce et les importateurs en accordant du crédit et effectuant les virements demandés.
- Les transporteurs qui assurent l'acheminement du maïs dans les différents marchés
- Les transformateurs prestataires de service qui disposent de machine à moulin pour la transformation du maïs en « semoule » ou en granulé.

4.2.2. L'ANALYSE STRUCTURELLE

Effectuer l'analyse structurelle nécessite l'élaboration d'une matrice des flux du maïs importé où les catégories en ligne vendent à celles en colonne (cf. Tableau 4). Cette matrice nous permet de préciser les circuits de distribution du maïs importé au Sénégal (Figure 11).

Tableau 4: Matrice des flux du maïs importé

	sociétés de négoce international	Grossistes importateurs	Industriels Importateurs	Grossistes distributeurs	Demi-grossistes	Détaillants	Ménages	Entreprises de transformation	Fermes Éleveurs
sociétés de négoce international		x	x						
Grossistes importateurs			x	x					
Industriels Importateurs		x		x					
Grossistes distributeurs					x				
Demi-grossistes						x		x	x
Détaillants							x		

Source : Nos enquêtes.

Figure 11: Circuits de distribution du maïs importé

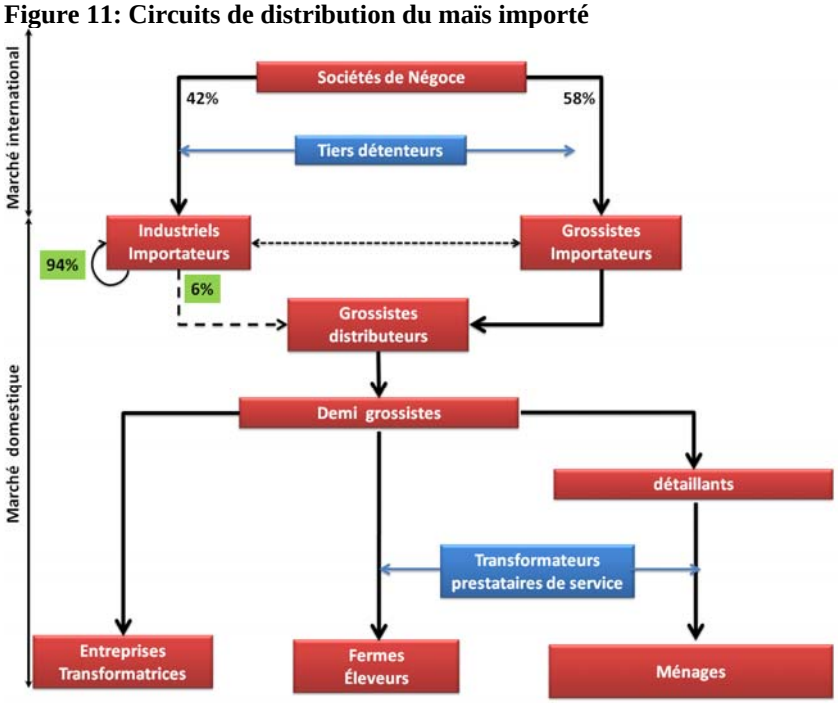

Source : Nos enquêtes.

Il ressort ainsi que le maïs importé suit deux circuits distincts. Le premier circuit concerne les industriels importateurs qui utilisent le maïs dans leur processus de fabrication de produits pour une alimentation humaine et/ou animale. Ils ont besoin de quantité importante de maïs de bonne qualité avec une régularité et un approvisionnement garantis. Pour cela, ils acquièrent 42% du maïs jaune de grade 2 importé au Sénégal en ayant notamment recours à la tierce détention. Ce maïs, de type corné ou corné denté, répond aux exigences des industriels à

savoir : i) une dureté élevée des grains pour obtenir de bons rendements en semoule, ii) un faible taux de brisure et de grains fissurés, iii) des grains de taille et de forme identique afin de faciliter le réglage des machines, iv) un bon état sanitaire des grains avec des niveaux de toxines le plus bas possible et v) une absence de pierres pouvant endommager les machines. Ce maïs est principalement destiné à la transformation, une faible partie (6%) étant revendue aux grossistes distributeurs. Dans de rare cas, les industriels importateurs peuvent s'approvisionnent aux grossistes importateurs pour faire face à une commande urgente.

Le second circuit concerne les grossistes importateurs qui alimentent principalement les marchés domestiques urbains et ruraux via les grossistes distributeurs, les demi-grossistes et les détaillants. Jusqu'au début des années 90, le maïs importé n'était disponible que dans les marchés urbains des régions de Dakar et de Thiès. Face à une demande de plus en plus forte aussi bien pour l'alimentation animale que pour l'alimentation humaine, notamment durant les périodes de soudure, le maïs importé a vu sa disponibilité augmentée au niveau des marchés urbains et son apparition progressive et permanente au niveau des marchés ruraux. Le maïs étant substituable au mil et au sorgho pour la consommation de certains ménages, les volumes augmentent aussi avec la faiblesse des disponibilités en ces produits sur les marchés. Les demi-grossistes jouent un rôle important dans la distribution du maïs importé. En effet, c'est à ce niveau que la séparation entre l'utilisation du maïs pour une alimentation humaine ou celle animale se fait. L'enquête menée au niveau des marchés de Dakar, Thiès, Saint Louis, Diourbel et Touba montre la répartition entre les deux usages diffèrent selon les marchés. Au niveau de Saint Louis, sur 20 sacs commercialisés les demi-grossistes affirment en avoir vendus en moyenne 15 sacs à des fermiers et/ou des éleveurs pour la fabrication des aliments de bétail. Cette proportion tombe à 13 voire 10 sacs au niveau des autres marchés.

4.2.3. LES STRATEGIES D'ACTEURS

En matière d'approvisionnement de maïs, les grossistes importateurs et les industriels importateurs opèrent sous forme d'achats groupés. Le choix de ce mode d'approvisionnement ne relève pas d'une volonté de leur part de travailler en synergie mais plutôt s'impose à eux dans la mesure où aucun fournisseur n'accepte d'affréter une cargaison de moins de 12 000 à 18 000 tonnes alors que les commandes des importateurs atteignent rarement les 8 000 tonnes. Généralement, elles se situent entre 3 000 à 5 000 tonnes. Quant au processus d'approvisionnement, il se décline comme suit :

- Envoi d’une demande de cotation au fournisseur ;
- Réception de la cotation et accord sur le prix avec le fournisseur ;
- Dépôt de dossier d’importation à la banque de l’acheteur ;
- Paiement par traites avalisées certifiées par la banque de l’acheteur
- Envoi au fournisseur qui dépose auprès de sa banque ou virement au compte du fournisseur ;
- Relâche auprès d’un tiers détenteur qui peut être n’importe quel manutentionnaire (SGS, SDV, ITS, SNTT, SNATT, SOMICOA) par envoi d’un bon de livraison par fournisseur
- Début d’opération d’enlèvement par l’acheteur.

Ce processus d’approvisionnement obéit à la forme de la tierce détention. Le produit est déjà arrivé à destination mais est sous la responsabilité d’un tiers détenteur. Le processus alternatif à la tierce détention consiste, après réception de la cotation et validation du prix avec le fournisseur, d’initier le dossier d’importation, de suivre le chargement de très près grâce à un contact permanent. La réception de la documentation afférents à l’opération d’importation doit être affective au moins 72 heures avant l’arrivée de la cargaison pour permettre à ce que toutes les formalités administratives et douanières soient remplies par l’importateur. Il peut arriver également que le fournisseur opère jusqu’au bout du processus en livrant rendu-silos de stockage de l’importateur.

Concernant les stratégies de positionnement sur les marchés domestiques, c’est un système pyramidal qui a été constaté. Au sommet de la pyramide, nous avons les grossistes importateurs au nombre de quatre qui détiennent le monopole de l’importation et de la distribution. Ils sont en relation avec des grossistes distributeurs de 2 à 5 selon les régions. Puis, il y a les demi-grossistes et les détaillants, beaucoup plus nombreux, et qui sont présents dans presque tous les marchés. Ils sont des acteurs importants dans les circuits de distribution. Les demi-grossistes et les détaillants permettent l’accès du produit aux principaux utilisateurs grâce à un maillage fonctionnel et efficace. Ce maillage permet aussi aux réseaux de disposer de l’information sur l’évolution des différents marchés.

Ce système bénéficie des réseaux tissés par les principaux acteurs pour la distribution du riz importé. En effet, les importateurs soutiennent travailler avec les clients aussi bien pour le riz importé que pour le maïs importé. Concernant les liens entre les acteurs, trois types de situations ont été observés :

1. Les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants sont indépendants ;
2. Les grossistes et les demi-grossistes appartiennent à un même réseau dont l'objectif est de se positionner sur le marché afin d'assurer l'écoulement du produit et de disposer d'une meilleure information sur les marchés ;
3. Les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants font partie d'un même réseau. Les détaillants prennent plusieurs sacs de maïs à crédit chez le demi-grossiste et les vendent au détail par kilogramme.

On retrouve ces trois types dans les différents marchés. Les types 2 et 3 semblent dominés les circuits de distribution du maïs importé, notamment à Dakar et à Thiès. Pour ces deux types, la stratégie de positionnement est basée sur un maillage complet des marchés afin de faciliter l'écoulement. Les commerçants opérant des marchés de Dakar et Thiès disposent suffisamment d'infrastructures de stockage et ont des contacts directs avec les acteurs évoluant dans les autres marchés d'écoulement et même des marchés ruraux des principales zones de production.

4.3. LA FORMATION DU PRIX DU MAÏS IMPORTE

Afin de calculer les comptes d'exploitation des grossistes importateurs, nous avons travaillé sur la base de la cotation de 110 000 francs CFA/tonne (prix CAF) qui est celle de février 2010. Les taxes et droits de douane sur le maïs s'élèvent à 7,7% de la valeur CAF réparti comme suit :

- Droits de douane : 5% du CAF ;
- Redevance statistique : 1% du CAF ;
- COSEC : 0,2% du CAF ;
- PCS UEMOA : 1% du CAF ;
- PCS CEDEAO : 0,5% du CAF.

L'importation du maïs est également assujettie à 360 F CFA/tonne de taxe de Port et à 0,1% du CAF de taxe de Trésor. La prise en compte des autres frais liés à l'activité d'importation (stockage, manutention, transport…) nous donne un coût total de 129 940 F CFA/tonne. Le prix de vente étant égale à 140 000 F CFA/tonne, il se dégage une marge 10 060 F CFA/tonne pour le grossiste importateur soit une marge de 10, 06 F CFA/kg (Tableau 5). Avec un prix de vente de 160 000 F CFA/tonne et des charges égales à 150 500 F CFA/tonne, les grossistes distributeurs dégagent une marge de 9 500 F CFA/tonne soit 9,5 F CFA/kg (Tableau 6). Les

demi-grossistes quant à eux ont une marge égale à 275 F CFA/sac de 50 kg, soit 5,5 F CFA/kg (Tableau 7) et les détaillants 6,5 F CFA/kg (Tableau 8).

Tableau 5: Compte d'exploitation du grossiste importateur

Désignation	Montant (F CFA/Kg)
Prix CAF	**110**
Droits de douane	**8**
Autres taxes	**0,5**
Loyer et frais de stockage	**5**
Manutention	**1**
Autres frais	**5**
Total charges	**130**
Prix de vente	**140**
Marge	**10**
Taux de marge[2]	**7,2%**

Source : Nos enquêtes.

Tableau 6: Compte d'exploitation du grossiste distributeur

Désignation	Montant (F CFA/Kg)
Prix d'achat	**140**
Loyer et frais de stockage	**4**
Transport	**5**
Manutention	**1**
Autres frais	**0,5**
Total charges	**150,5**
Prix de vente	**160**
Marge	**9,5**
Taux de marge	**5,9%**

Source : Nos enquêtes.

Tableau 7: Compte d'exploitation du demi-grossiste

Désignation	Montant (F CFA/Kg)
Prix d'achat	**160**
Loyer et frais de stockage	**3**
Transport	**1**
Autres frais	**0,5**
Total charges	**164,5**
Prix de vente	**170**
Marge	**5,5**
Taux de marge	**3,2%**

Source : Nos enquêtes.

[2] Taux de marge=marge/prix de vente

Tableau 8: Compte d'exploitation du détaillant

Désignation	Montant (F CFA/Kg)
Prix d'achat	**170**
Loyer et frais de stockage	**2**
Transport	**1**
Autres frais	**0,5**
Total charges	**173,5**
Prix de vente	**180**
Marge	**6,5**
Taux de marge	**3,6%**

Source : Nos enquêtes.

Le calcul des taux de marge confirme la qualification de système pyramidal puisque ce sont les initiateurs des réseaux de distribution (grossistes importateurs et distributeurs) qui ont les taux de marge les plus élevés.

Comme le révèle l'évolution des prix de maïs local et importé à Dakar (Figure 12), Diourbel (Figure 13), Thiès (Figure 14) et Saint Louis (Figure 15), il y a un alignement des prix du maïs importé sur les prix du maïs local. Ces derniers sont en moyenne supérieurs à ceux du maïs importé. Ceci s'explique par une préférence des ménages du maïs local au maïs importé.

Figure 12: Évolution des prix de maïs local et importé à Dakar (moyenne de janvier 2007 à février 2010)

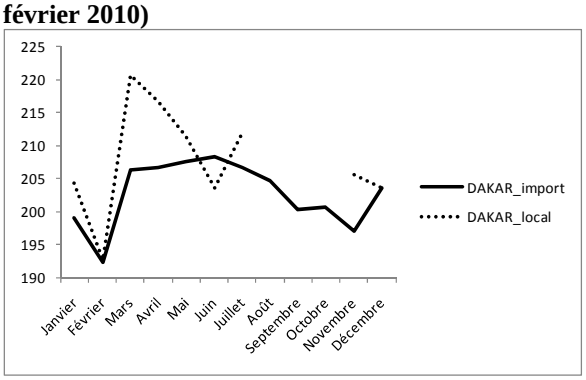

Figure 13: Évolution des prix de maïs local et importé à Diourbel (moyenne de janvier 2007 à février 2010)

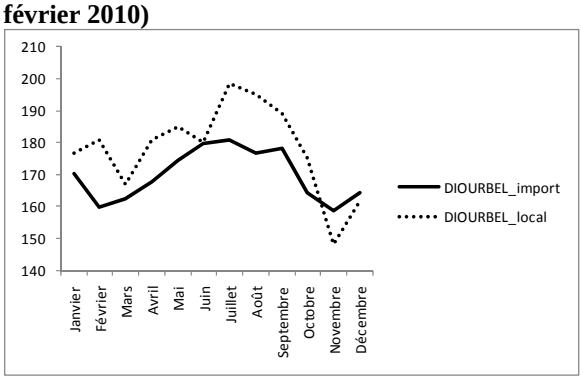

Figure 14: Évolution des prix de maïs local et importé à Thiès (moyenne de janvier 2007 à février 2010)

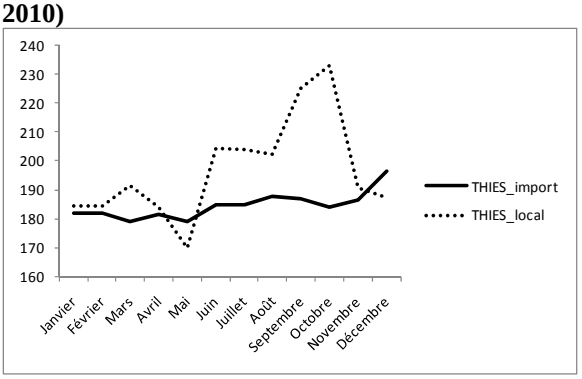

Figure 15: Évolution des prix de maïs local et importé à Saint Louis (moyenne de janvier 2007 à février 2010)

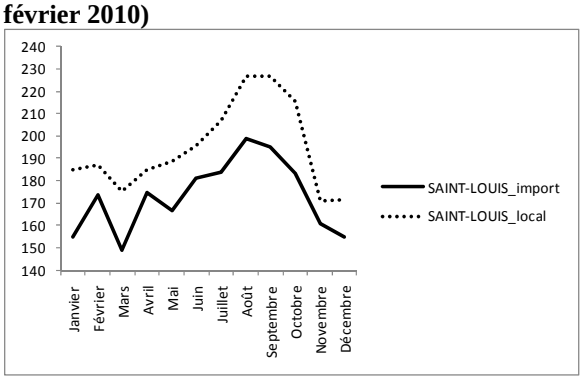

Source des données : Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)

Les marchés de Dakar et Thiès caractérisés par une forte demande aussi bien pour l'alimentation humaine et animale et un relatif éloignement des zones de production ont des niveaux de prix supérieurs à ceux de Saint Louis et Diourbel qui sont plus proche des zones de production de maïs local que sont Kolda, Kaolack, Tambacounda et Saint Louis.

En analysant l'évolution des prix, quatre périodes peuvent être identifiés :

- « Lolli » - Octobre-Novembre-Décembre : période caractérisé par une abondance du maïs sur le marché ; c'est la période où le prix du maïs est le plus bas ;
- « Noor » Janvier-Février-Mars : période caractérisé par une forte commercialisation du maïs ;
- « Cooroon » Avril-Mai-Juin : période où la disponibilité en maïs local diminue fortement ;
- « Navet » Juillet-Août-Septembre : période de soudure chez les producteurs ; dans certains marchés urbains on note la disparition du maïs local dans les étales ; c'est la période où le prix du maïs est le plus élevé.

Pour mieux se positionner par rapport au maïs local, les commerçants de maïs importé adopte une stratégie basée sur les relations sociales, la dépendance et la complémentarité entres les acteurs du réseau afin de faciliter l'écoulement du produit en assurant sa régularité et sa disponibilité.

5. ANNEXES

Listes des acheteurs potentiels à Dakar, Thiès, Saint Louis et Diourbel

Localités	Intéressés	Contacts
DAKAR	Ibrahima Sow (Gérant Modou Sow)	Marché Ngélaw 33 824 31 39
	Modou Gueye (Gérant Waly Faye) Cantines N° 102 et 103	Marché Mbabass 33 825 07 32
	Ibou Faye Cantine N° 95	Marché Mbabass 77 553 57 65
	Alioune Sarr Cantine N° 02	Marché Grand-Dakar 33 824 21 49
	Mbaye Niang Près de Unacois-Castors	Marché Castors 77 553 14 35
	Modou Seck	Marché GTPA 33 855 39 69
	Moussa Bèye	Marché GTPA 33 855 53 33
	Bassirou Diaw	Marché GTPA 33 835 45 38
	Moustapha Ndiaye	Marché GTPA 77 550 12 84
GUEDIAWAYE	Makhtar Soumaré	Marché Unité 3 33 855 16 85
	Cheikh Ndiaye	Marché Boubess 33 877 48 29
PIKINE	Mamadou Habib Diop	Marché Chavannel 77 557 88 36
	Abdoul Aziz Samb	Marché Zinc 33 834 95 29
	Oumar Bousso	Marché Ben Baraque

		33 837 91 05
	Badou Faye	Marché Arafat 77 574 77 05
	Khadim Ngom	Marché Arafat 76 685 85 80
RUFISQUE	Mor Fall	Marché Central 77 644 34 09
	Abdou Faye	Marché Central 77 649 71 04
	Badou Faye	Marché Central 33 836 63 86
	Mamadou Faye Samb	Marché Central 33 836 40 97
	Demba Bâ	Marché Central 33 836 03 14
	Aziz Seck	Marché Central 33 836 30 79
	Mandella Fall	Marché Central 33 836 36 22
	Samba Dème	Marché Central 33 836 20 55
Touba	Ousmane Touré	33 978 06 25
	Sidy Dieng	33 978 42 36
	Ngagne Kassé	33 976 66 33
	Mouhadane Dia	77 513 01 67
	Abdou Fatah Ndiaye	77 549 41 01
	Ndongo Sall	77 562 89 32
	Modou Kane	33 978 72 06
	Dame Ngom	77 657 24 81
	Adama Diop	33 975 83 70
	Modou Niang	33 975 70 39
Diourbel	Fallou Ndour	77 643 41 09

	Mamadou Konté	77 657 90 84
	El Hadji Faye	33 971 16 98
	Babacar Bèye	33 971 10 00
	Ousseynou Ndiaye	33 971 51 57
	Pape Diallo	77 555 99 01
	Cheikhou Diallo	33 951 23 65
Saint Louis	Pape Diagne	33 961 12 15 77 569 02 02
	Birane Boye	77 638 25 69